



SASSAY,
Le 10 avril 2017.

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur Samedi 08 avril 2017 à BLOIS A.D.A.

Présents : BARBERIS André, BORGET Claudine, CHARTRIN Jérôme, DESPRES Daniel, GOUINEAU-COLLE Patricia, GOUINEAU Jacques, LARCHET Freddy, LASSALLE Dominique, PAGE Christian, PAGE Danièle, POULARD Eric.

Début de la séance 17 h 15 :

Point sur les licences de la saison : 458 licenciés à ce jour (212 jeunes, 155 féminines),
(Comité Régional : 4548).

Finances : 6191,25€ au 31 mars 2017

Dernier rappel : la clôture des comptes de la Société Générale (Livret A) ayant été fait, il n'apparaît plus qu'un seul montant.

* Subvention conseil général : la demande sera faite sur les mêmes bases (les rencontres interclubs des jeunes).

Il est cependant à craindre que ce soit la dernière année, suite à un probable changement de responsable et les compétences qui deviennent régionales.

* Les clubs ayant des « jeunes » licenciés auront une aide en petit matériel (comme les années précédentes (il est **plus que souhaitable** que les clubs récipiendaires soient présent lors de la remise de ce matériel).

* Le club de tir sportif de l'A.D.A. a fait la demande de louer les feux. Le comité ne voit aucun inconvénient et procède au VOTE :

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

* CNDS : Réunion commission à Loches le 24.04.2017

Commissions : la présidente du comité départemental propose à la ligue :

* Arbitrage : Christian, Daniel

* Calendrier : Daniel, Danièle

* Formation : Dominique, Jérôme

* Jeunes : Claudine, Eric, Freddy

* Médicale : André

* Récompenses : Daniel, Danièle

* SLC (Structuration et Labellisation des Clubs) : Danièle

* Sportive : Dominique, Jérôme

* Sportive parcours : Christian

* Communication : en attente, logo Comité Régional en projet.

***DID** : clubs engagés

- CHOUZY SUR CISSE : 1 équipe classique homme, 1 équipe compound, 1 équipe jeune
- DROUE : 1 équipe compound
- VINEUIL : 1 équipe compound femme, 1 équipe compound homme, 1 équipe jeune et 1 équipe classique homme

RAPPEL : la première équipe accède à la DRH pour les classiques, à la DRE pour les poulies et à la DR jeunes pour les jeunes.

- Proposition du comité départemental d'une participation financière aux clubs qui engagent une équipe de jeunes. Condition : participation aux 3 manches et... les finales... qu'ils soient assurés du soutien du comité ! Le calcul se fera sur la base du remboursement des inscriptions et forfait kilométrique soit une somme forfaitaire de 200€ (saison 2017).

VOTE : POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

***CPS :**

Pour raison médicale sérieuse **Tifenn** a été obligée d'interrompre sa participation au CPS. Son responsable de club a pris contact avec Amandine qui est d'accord pour continuer dès son rétablissement. Un point sera fait en début de saison 2018.

La présidente demande aux membres du Comité s'ils sont d'accord pour verser à Tifenn les défraiements kilométriques prévus au prorata de ses jours de présence. Cet arrêt n'étant pas volontaire, un accord unanime est donné. Le comité lui souhaite tous ses vœux de prompt rétablissement.

***calendrier** : il est rappelé que les inscriptions pour le calendrier hivernal 2017-2018 sous Intranet sont ouvertes du 01/04 au 17/05/2017.

Divers :

* Danièle reprend le R.E.S. : structures et zones blanches.

* Journée formation continue : pour raison professionnelle de dernière minute Thierry BABIN a dû annuler.

* Danièle va recontacter à nouveau Mickaël VANPOUCKE pour un stage archer. Laurie LECOINTRE prépare un B.E. et propose ses services facturés 28€/h x 7h + repas + frais kms. Il est envisagé de faire un audit auprès des archers pour connaître le thème souhaité et le nombre des véritables intéressés.

Une question est posée concernant la formation des entraîneurs 1 et 2 qui est de compétence de l'ETR. La présidente contactera Amandine Bouillot. Le coût sera plus élevé de ce qui est demandé par le Comité Régional, nous vous tiendrons informés dès que possible.

* Concours jeunes : participation plus timide depuis les 2 ou 3 dernières rencontres (environ 40).

* Médical : André indique qu'un projet est en cours avec la ligue.

* Confirmation de l'A.G. des clubs à Vineuil le 27 janvier 2018.

* A l'horizon 2018 les gobelets en plastique seront interdits sur les compétitions suite aux directives pour le développement durable. Une aide financière de 50% sera apportée dans la limite de 1000€. Une communication sera faite ultérieurement dès plus ample information.

***Il est fait une réflexion commune** : personne n'oblige à terminer la journée conviviale (la plus part du temps) par le verre de l'amitié mais rester aux remises de récompenses est un gage de respect vis-à-vis du club organisateur tant pour le président que les bénévoles du club organisateur qui s'investissent sans compter. Chacun a pu vivre cette situation décevante. Tous les archers n'habitent pas à 2h de route....
Fin de la séance 19 h 30

La Présidente,

D. PAGE



La Secrétaire,

Patricia GOUINEAU

